

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement cérébraires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Optique

64934

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0772

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : B. RAJJI

Date de naissance : 1848

Adresse : 10a. Blok 104. Cetier chene. AGADIR

Tél. : 06.14.088.549

Total des frais engagés :

1182 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. HAJOULI Nawal
Ophthalmologue
N° 22, 1er Etage Groupe
16600 Casablanca
Sous en Jdid 22 72 73 65

Date de consultation : 23 MARS 2021

Nom et prénom du malade : SERRIHANI Hafida

Age : 1850

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Collerction

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20.03.21

Le : 20.03.21

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/03/2021	Ophtalmologie	3000 Dhs	3000 Dhs	Dr. HAJJOUJI Nawal Ophthalmo-Optique 22 Rue 22, 1er Etage Sidi Mounen Jdid Casablanca Tél: 05 22 72 75 61

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Adil KITANE Pharmacie LE REPERE 395 Bd Sidi Moulay Ismaïl Casablanca - Tél: 0522 53 11 44	de 16/03/2021	183,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
SOPHORAS OPTIQUE Allée des Sophoras Aïn Sebaâ Casablanca - Tél: 0522 67 37 28	18-03-21					700 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to				

Docteur Nawfal HAJOULI

Maladies et chirurgie des yeux
Diplômé de la faculté de Toulouse - France

chirurgie de la cataracte (phako)

Glaucome - chirurgie des paupières

des voies lacrymales

chirurgie de la myopie (laser)

Angiographie



الدكتور نوافل حجوبي

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

جراحة الجلاة - الزرق (ضغط العين)

جراحة الجفون - مسالك الدموع

تصحيح البصر (لايزر)

العدسات اللاصقة

تصوير الشبكة

0522 72 73 65

Dr Adil KITANE
Pharmacie LE REPERE
395 Bd Moulay Ismail
Tél: 05 22 35 57 75

Casablanca, le 16/3/2014 الدار البيضاء. في

ERB. HAN. HAB. DA

Monture + Verres :

SOPHORAS OPTIQUE
38, Allée des Sophoras Aïn Séba
Casablanca - Tél: 0522 67 37 75

Progressifs, en bifil

(-0,75; 1,00)

en. -1,00 (-0,75; 1,00)



ZALERG 0.25 mg/ml
Collyre 5 ml - PPV : 75,00 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri
Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

55,70

54,70 x 2

183,90 22, Rue 22, 1^{er} étage, Groupe 1, Sidi Moumen jdid - Casablanca
22, زققة 22, الجهة الأولى، مجموعة 1 (قرب التنمية البشرية) سيدى مومن الجديد. الدار البيضاء

E-mail: nawfal.hajouli@yahoo.fr

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Dr. HAJOULI Nawfal
Opticien Optométriste

22 Rue 22, 1^{er} Etage Groupe 1
Sidi Moumen Jdid Casablanca

Tél: 05 22 72 73 65

Dr. HAJOULI Nawfal
Opticien Optométriste



Sophoras Optique

OPTICIENNE - OPTOMETRISTE
DIPLOMÉE

Facture N° 000937

Casablanca le : 18.03.2021



095000899

Client Mme ERRIHANI Hafida Doit

Nomenclature	Désignation	P.U	Montant
	Monture : en plastique		300 dhs
	Verre : organique AR		400 dhs
	VL :		
	OD : 150 (-0.75-10)		
	OG : 150 (-0.75-75)		
	VP :		
	OD :		
	OG :		
<p>Arrêtée la présente facture à la somme de Sept cents dhs</p>			
<p>TOTAL T.T.C 700 dhs</p>			

SOPHORAS OPTIQUE
38, Allée des Sophoras Aïn Sebaâ
Casablanca - Tél : 0522 67 37 75